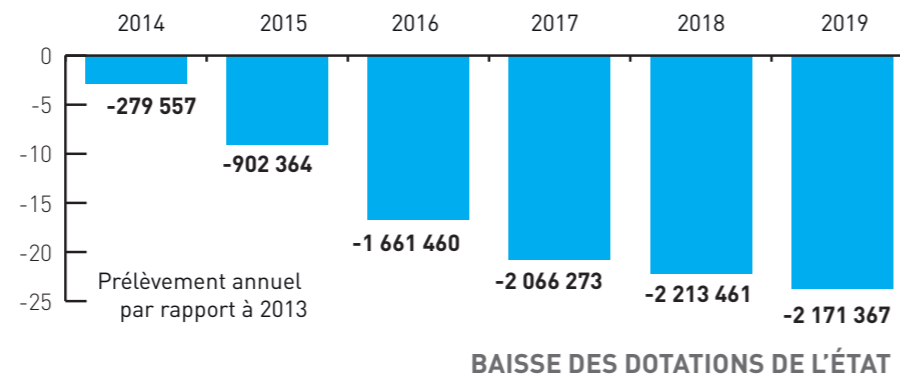


TROIS QUESTIONS À JACQUES MYARD

Vous parlez souvent d'un budget « sous contrainte ». Pourquoi ?

Tout simplement parce que l'État ne cesse de se désengager ! Il est normal que les collectivités locales participent au redressement des comptes publics mais l'État lui-même doit faire des efforts en baissant la dépense publique ! Cette année encore nous voyons nos dotations diminuer. Il faut que cela cesse !

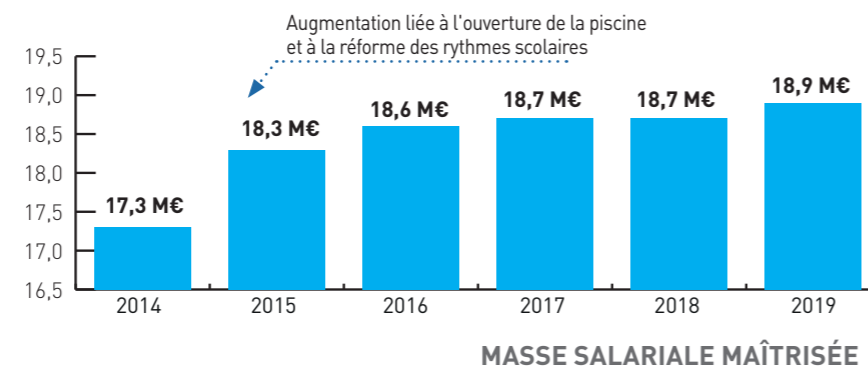
N'oublions pas ce que font nos communes au quotidien pour nos écoles, nos crèches, la propreté, les solidarités, la sécurité la voirie, la vie associative. Nous avons besoin d'investir et de maintenir des services publics de qualité pour nos concitoyens.



Comment faites-vous alors pour boucler les budgets ?

La situation financière de notre ville est très saine mais cela ne relève pas du hasard. Nous ne cessons d'optimiser nos organisations, de dégager des marges de manœuvre, de renégocier nos contrats... Les résultats sont au rendez-vous avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées.

Cette gestion rigoureuse nous permet de financer des investissements nécessaires pour le futur, et de stabiliser les taux de nos impôts locaux depuis 4 ans, avec une baisse, pour 2019, de la taxe foncière de 4,4%. Quant à la suppression progressive de la taxe d'habitation, décidée par le Gouvernement, ne nous leurrerons pas, elle sera compensée par des impôts nationaux...



Où en sont les projets structurants pour l'avenir ?

Le budget 2019 nous permet d'investir 22,7 M€ au total, sans avoir recours à l'emprunt, dont 13 M€ sont provisionnés pour créer un pôle culturel sur le site de la salle Malesherbes incluant un nouveau conservatoire, reconstruire le centre lanchelevici, et bâtir un nouvel équipement sportif - gymnase et dojo. Des consultations ont été lancées et les architectes feront des propositions dès le second semestre 2019. Il y va de notre responsabilité de consacrer le temps nécessaire aux études car elles permettent de faire les bons choix et d'optimiser les coûts et utilisations pour les décennies à venir.

Avec ces projets ambitieux, nous pouvons aborder l'avenir de Maisons-Laffitte avec confiance et sérénité !

Jacques MYARD
Membre honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte

Philippe BOUVIER
Maire-adjoint délégué aux Finances,
au Budget, à la Commande publique
et aux Nouvelles Technologies
de l'information et de la communication

Franck LELIÈVRE
Maire-adjoint délégué au
Contrôle de gestion



MAÎTRISE ET DYNAMISME POUR LE BUDGET 2019

En 6 ans, les finances communales ont été amputées de près de 34 millions d'euros en raison de la baisse des dotations de l'État d'une part, et de la péréquation qui contraint les villes dites « riches » à contribuer à des fonds au profit d'autres collectivités d'autre part.

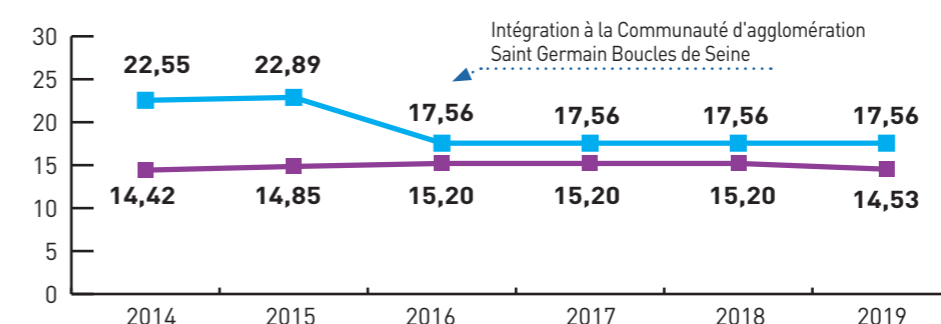
Malgré ce contexte particulièrement difficile, le désengagement de l'État se poursuit encore cette année. Pour faire face à cette situation, la Ville s'applique à maîtriser ses dépenses en renégociant les contrats et en réorganisant les services municipaux : c'est un défi de chaque instant.

Mais les résultats sont là, et la situation financière de notre ville est particulièrement saine. Grâce à cette bonne gestion, le budget voté à la quasi-unanimité nous permet de réaliser une baisse de la taxe foncière et d'atteindre un niveau d'investissement exceptionnel.

LE BUDGET 2019, C'EST :

- ✓ Une **baisse de la taxe foncière de 4,4%**
- ✓ Une **stabilité du taux communal de la taxe d'habitation pour la 4^e année consécutive**
- ✓ **22,7 M € d'investissements - équipements - sans avoir besoin d'emprunter**
- ✓ **13 M € provisionnés** pour construire de nouveaux équipements (un pôle culturel, un équipement sportif et la reconstruction du centre lanchelevici).
- ✓ **Un encours de dette de seulement 4,4 M €, soit 186 € / habitant**, 5 fois moins que les communes de la même strate.

La Ville fait preuve d'une gestion maîtrisée et dynamique grâce à laquelle elle peut **modérer, voire baisser la pression fiscale.**



ÉVOLUTION DES TAUX COMMUNAUX 2014 - 2019

■ Taxe d'habitation
■ Taxe sur le foncier bâti

FAMILLE - PETITE ENFANCE ET SOLIDARITÉ

6,3 M€



- Nombre d'enfants accueillis dans les structures financées par la Ville : **563**
- Coût moyen par enfant : **7 400 €**
- Poursuite de la sécurisation des sites : **155 K€**
- Poursuite du changement des fenêtres de la crèche des Petits Champs, étanchéité des terrasses de la crèche de la Muette... : **135 K€**
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : **460 K€**

JEUNESSE ET SPORTS

10,8 M€



- Centre aquatique
 - **123 300** entrées payantes
 - **1 643** élèves accueillis
- **6 sites** sportifs mis à disposition des scolaires et du monde associatif
- Travaux du dojo : **200 K€**
- Aménagements sur l'Île de la Commune : **133 K€**
- Création de l'éclairage d'un stade de rugby : **240 K€**
- Sécurisation des sites, rénovation des terrains de tennis... : **97 K€**
- Création d'un éclairage subaquatique du bassin extérieur du centre aquatique : **84 K€**

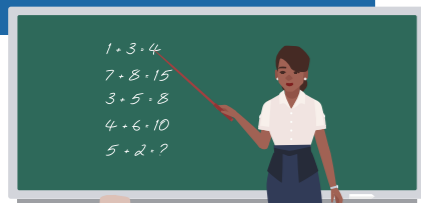


Projet - Éclairage du bassin extérieur

© Prolum

ÉCOLE

4,3 M€



- Coût de revient
 - élève en maternelle : **1 120 €**
 - élève en primaire : **316 €**
- Nombre de repas servis tous les jours : **1 544**
- Nombreux travaux dans les écoles, sols, carrelage, huisseries, aménagements numériques : **138 K€**
- Restructuration de l'école Clos Lainé et du centre de loisirs : **2 M€**



Projet de construction du centre de loisirs Clos Lainé. Vue de l'angle de la rue Solferino avec la rue Guynemer

©Atelier ASA-Pierre Durand-Perdriel

BUDGET GLOBAL

71,14 M€

dont

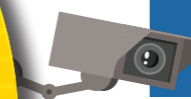
Fonctionnement
47,3 M€

Investissement
23,8 M€

ZOOM SUR DES ACTIONS PUBLIQUES DE LA VILLE

SÉCURITÉ

2 M€



- Poursuite du déploiement des caméras (61 installées) : **213 K€**
- Création de **3 postes de gardiens** de Police municipale pour étendre les plannings d'intervention des équipes



CULTURE

4,2 M€



- **115 000 livres** empruntés à la bibliothèque
- **18 spectacles** financés par la Ville et soutien aux événements associatifs
- Travaux façade de l'église Saint-Nicolas : **70 K€**
- Poursuite de l'aménagement de la salle Montesquieu
- Matériel d'exposition : **55 K€**

AMÉNAGEMENTS URBAINS

19,8 M€

DONT 13 M€ POUR LES PROJETS STRUCTURANTS

Création d'un Espace culturel sur le site actuel de la salle Malesherbes
Reconstruction du Centre Ianchevici
Construction d'un nouvel équipement sportif



Rue Maréchal Foch, création d'une place pour Personne à Mobilité réduite (PMR) et stationnement figé en lieu et place du stationnement alterné

- **35 kms** de rues nettoyées chaque jour
- **3 600** points lumineux
- **620 K€** pour l'entretien quotidien des chaussées
- Enfouissement des réseaux de la rue Maréchal Foch : **610 K€**
- Aménagement d'un nouveau parking rue du Bac : **200 K€**